Le Saumon Atlantique

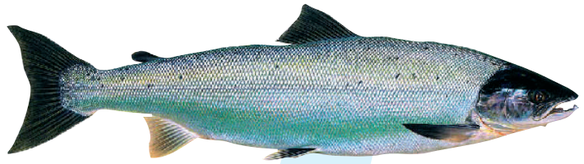

Avec la moule perlière, l'écrevisse à pieds blancs et la truite fario, le saumon fait partie des espèces emblématiques du Bassin versant de la Gartempe à travers lesquelles le Contrat de Rivière Gartempe vise la reconquête des écosystèmes aquatiques intimement liés à la qualité de l'eau.

▶▶▶Un cycle de vie entre deux eaux

LA NAISSANCE ET L'ENFANCE EN EAU CLAIRE

Le saumon débute sa vie dans les eaux froides, riches en oxygène, de l'amont des rivières. Les femelles déposent à la fin de l'automne, dans des « nids » aussitôt fécondés par les mâles, environ 1 800 ovules par kilo de poids. L'alevin sort de l'œuf au printemps. Il passe ainsi au stade de « tacon », entre une et huit années en rivière, ceci dépendant de la température de l'eau, facteur limitant pour la production de nourriture et la croissance. La mortalité est à ce stade élevée, avec jusqu'à 1 % de la population qui disparaît quotidiennement.
Puis le tacon, qui mesure environ 20 centimètres, prend une robe argentée, devient un « smolt » et dévale en bancs vers l'océan. Les smolts doivent arriver dans l'estuaire au moment précis où une régulation hormonale remarquable leur permet de s'adapter au changement total de milieu, l'eau salée les obligeant à mettre en place un double « mécanisme » d'évacuation du sel en excès et de rétention d'eau douce.

CYCLE DE VIE DU SAUMON ATLANTIQUE

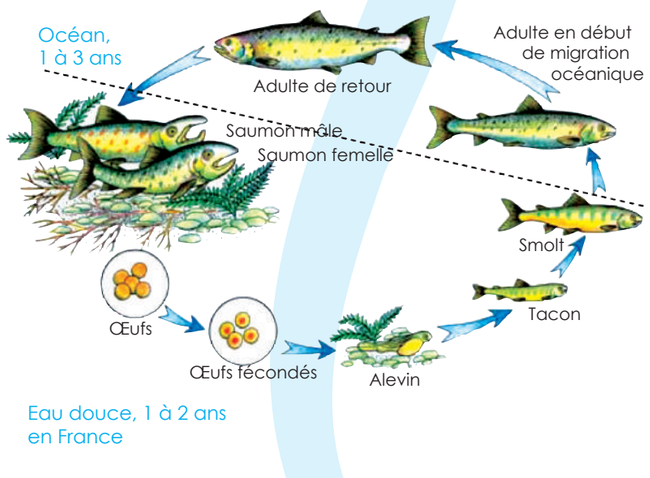

PUIS L'ÂGE ADULTE AU GRAND LARGE, DANS L'OCÉAN

Après le passage dans l'estuaire, le saumon migre vers l'Océan et les riches zones de nourrissage sub-arctiques.
Dans l'Océan, le saumon nage à quelques dizaines de mètres sous la surface et se nourrit de petits invertébrés et larves de poissons (harengs, lançons, sébastes). Sur les aires de grossissement, le saumon se nourrit de lançons, harengs, merlans, capelans, larves de morues, le poisson constituant entre 80 et 98 % de son alimentation. Il ingère aussi diverses espèces de crustacés : amphipodes, crevettes grises, ainsi que des calmars et des moules, prélevés dans les estuaires.

Au bout d'une année en mer, le saumon pèse 3 kg, entre 4 et 6 kg après deux années et quelquefois plus de 7 kg après trois années.

▶▶▶La reproduction et le retour à la rivière

UN GOÛT PARTICULIER

Au retour, le saumon ne s'alimente plus. Il rejoint, avec un taux d'erreur de 5 % environ, l'estuaire de sa rivière de naissance et va se reproduire là où il est né, après un parcours qui aura pu atteindre 12 000 kilomètres aller-retour ! Il semble que le saumon s'oriente, dans l'immensité océanique, grâce au champ magnétique auquel certaines de ses cellules seraient sensibles et en se guidant, comme certains oiseaux, sur la longueur du jour et la position de certains astres comme le soleil, utilisant ensuite les différences de salinités à proximité des estuaires.
Le choix de sa rivière d'origine est lié à l'odeur, au « goût particulier » de la rivière.
Les saumons rejoignent les rivières du début de l'automne à la fin du printemps. Ils remontent, à une vitesse d'environ 30 km par jour, le plus en amont possible pour échapper au réchauffement des eaux estivales, puis se calent dans des « fosses de repos » et laissent passer la chaleur. Ils font ensuite une deuxième migration vers les frayères, où ils se reproduisent à partir de novembre. Puis arrive le temps des amours.

LES DIFFICULTÉS

Le blocage des migrations résulte principalement des seuils et barrages, mais il convient de noter également d'autres types d'ouvrages qui peuvent constituer des obstacles aux flux biologiques, en particulier de nombreux seuils de ponts ou des passages busés.

Dans le bassin de la Loire, le processus de disparition ou de quasi-disparition des migrateurs résulte de la construction de nouveaux barrages pour la navigation ou l'hydroélectricité (fermeture des bassins amont du Massif Central pour la Loire), mais aussi de l'évolution des petits barrages, du triple point de vue :
• de leur équipement (remplacement des roues par des turbines, fréquents exhaussements de seuils réalisés à cette occasion),
• de leur gestion (fonctionnement en continu des turbines pour électricité, au lieu d'une utilisation généralement intermittente des roues pour énergie mécanique),
• de l'abandon du flottage du bois (suppression ou non ouverture des passes-lits sur les barrages, ainsi que des « grands flots »).

agence de l'eau loire – bretagne

Composition du Syndicat Mixte « Contrat de Rivière Gartempe », structure porteuse du projet :

CIATE Creuse-Thaurion-Gartempe,
C.d.C. Guéret – Saint-Vaury, S.I.A. Gartempe-Ardour,
La Souterraine, S.I.A. du Bassin de la Gartempe,
S.I.A.Brame-Asse-Salleron, Blond, Limoges

Région LIMOUSIN

CONTRAT DE RIVIÈRE Gartempe

Gartempe Inf'eau

N°3

EDITO

Le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe a le plaisir de mettre à la disposition du public une exposition itinérante.
Cette exposition est composée de 10 panneaux traitant les problèmatiques générales et spécifiques de l'eau sur le bassin versant de la Gartempe. Ils évoquent également l'ensemble des perturbations produites par différentes activités humaines.
Véritable outil pédagogique pour les plus petits, l'exposition est également adaptée à la sensibilité des plus grands.

Ce support trouve sa place dans le cadre de manifestations ponctuelles ou lors d'expositions durables. D'un encombrement réduit et facilement transportable, il est manoeuvrable par une personne seule dans une simple voiture. Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire pour son installation.

Pour toute réservation, merci de bien vouloir vous adresser à M. Sébastien LABESSE au siège du Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe.

Adresse :
Syndicat Mixte
« Contrat de Rivière Gartempe »
9, avenue Charles de Gaulle
BP 302 – 23006 Guéret cedex
Tél. 05 55 41 02 03
Fax 05 55 41 13 01
cr.gartempe@hotmail.fr

La Gartempe sur la commune de Bussière-Poitevine (87)

Le Contrat de Rivière Gartempe

▶▶▶La dernière ligne droite

Cette année 2008 sera particulièrement active par la réalisation du dossier définitif qui devrait permettre de valider notre Contrat de Rivière Gartempe.

Tout d'abord, après le renouvellement des conseils municipaux, notre syndicat doit se réinstaller ; puis le travail fortement engagé se poursuivra.
Il consistera principalement en la réalisation de trois études complémentaires :
- Tout d'abord, un état des lieux des réseaux d'assainissement sera réalisé ;
- Suite à l'étude sur le développement touristique de la vallée, effectuée par les étudiants de l'université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, la création d'une image « Gartempe » avec différentes actions sera proposée.
- Enfin, un travail important ayant déjà débuté afin d'approfondir la connaissance de la qualité des eaux de la Gartempe et des milieux naturels du bassin versant associés à notre rivière continuera tout au long de l'année (voir pages centrales).

Suite à un appel d'offres, deux cabinets d'études ont été retenus : il s'agit d'Aqua Concept Envirronement et EGIS Eau. Ils effectueront un travail de terrain important qui sera présenté dans ce bulletin. Il faut rappeler qu'un des cabinets, ayant son siège dans notre région, possède déjà une bonne connaissance du territoire.
C'est à l'issue de ces travaux, suivis par les différentes commissions du Comité de Rivière, que des actions seront proposées pour l'agrément de notre dossier définitif.
Nous touchons donc au but, ces études préalables sont déterminantes pour l'avenir de notre rivière Gartempe et de l'ensemble de son territoire.

J.B.DAMIENS
Président du Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe
Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

CONTRAT DE RIVIÈRE Gartempe

Le territoire de l'étude

INFO !!!
Le Syndicat Rivière SIAABBSA recrute pour le mois de septembre 2008 un technicien rivière.
Contact :
M. Le Président du SIAABBSA
Mairie
87360 AZAT LE RIZ

L'étude « Qualité des Eaux et Milieux Naturels » a été mise en place par le Comité de Rivière Gartempe et validée par le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe.
Les membres du bureau d'études
- 4 intervenants -
vont évoluer pendant 9 mois sur l'ensemble du territoire afin d'effectuer le diagnostic.
Vous pourrez être amenés à les rencontrer régulièrement.

Pour tous renseignements,
veuillez contacter M. Sébastien LABESSE,
chargé de missions du Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe.

Etude Qualité des Eaux et Milieux Naturels

▶▶▶L'état des lieux

L'état des lieux se déroule en deux temps. Une première période de collecte du maximum d'informations sur le territoire concerné a débuté auprès de tous les partenaires et acteurs de l'eau tels que les syndicats rivières, les organismes de l'état, les chambres consulaires, les communes, les associations, etc. Ces informations recueillies lors d'une visite ou par l'intermédiaire d'un questionnaire viendront compléter le recueil des données pré-existantes.
Viendra ensuite la réalisation de l'état des lieux de chacun des cours d'eau et de leur bassin-versant. Un diagnostic d'occupation des sols, de la Gartempe, de ses affluents principaux et secondaires, de leur berges ainsi que de leurs abords immédiats sera réalisé sur l'ensemble des communes du territoire (voir carte).
Des campagnes de mesures « qualité » permettront alors d'affiner les données et de préciser les conclusions de l'état des lieux. Elles seront effectuées sur 40 sites de prélèvements pour l'analyse de plus d'une dizaine de paramètres physico-chimiques et incluront des inventaires de la faune naturelle.
Cette phase pourra être complétée par une enquête auprès des usagers afin de mettre en évidence les atouts et les faiblesses du territoire.

▶▶▶Le diagnostic global

Cette phase est primordiale : elle constitue la synthèse de l'état des lieux et doit permettre de classer par thématiques et à l'échelle du bassin versant l'ensemble des interactions, des perturbations, des problématiques ainsi que les usages du territoire pour chaque bassin versant. Elle doit permettre l'évaluation des actions à entreprendre dans le futur, mais elle a, par ailleurs, la particularité de confronter directement l'état des lieux réalisé de manière exhaustive à la classification conçue par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau pour un « bon état des eaux en 2015 ». Pour rappel, si aucune action supplémentaire n'est réalisée, la Gartempe sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne n'atteindra pas cet objectif pour les 7/10ème de son linéaire.

▶▶▶La définition des enjeux

La définition des enjeux reprendra le travail effectué depuis l'émergence du projet. Elle intégrera le diagnostic établi lors de l'étude et donnera une part prépondérante aux usages du bassin versant. Ces enjeux sont variables : il peut s'agir de la sécurité des personnes et des biens, de la qualité du patrimoine naturel ainsi que du paysage, de la qualité et des usages de l'eau, des potentialités touristiques...
La mise en évidence des enjeux est longue et recoupe des thématiques aussi diverses que variées.

▶▶▶La définition des objectifs

Ce travail, né de la confrontation entre l'état actuel du territoire et les différents enjeux en présence, passe obligatoirement par la définition d'un état à atteindre afin d'orienter les actions et les travaux à entreprendre. Il est donc nécessaire d'établir pour chaque enjeu retenu, des objectifs de reconquête et de maintien de la qualité des eaux et de leurs milieux naturels associés sur le bassin versant. Les objectifs tiendront compte des différentes activités économiques et touristiques concernées.

▶▶▶La définition du Programme d'Actions (fiches action)

Le programme d'action constitue la phase opérationnelle du Contrat de Rivière Gartempe. Il est constitué d'une multitude de fiches action. Chaque fiche action est constituée de l'action elle-même, de la technique employée, du secteur d'application, des moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation et bien entendu du ou des enjeux auxquels elle répond.
L'ensemble de ces fiches action est articulé selon un échéancier pluriannuel.

L'étude « Qualité des Eaux et Milieux Naturels » est financée avec le concours de :
agence de l'eau loire - bretagne
AREVA
conseil général HAUTE-VIENNE la solidarité, un choix
LA CREUSE Conseil Général
Région LIMOUSIN